

« Nouveautés, défis et opportunités pour la gouvernance locale au Maroc »

Atelier de travail

1er Décembre 2016 Fès, Maroc

Le 1er décembre 2016 a eu lieu à l'Hôtel Palais Medina & SPA de Fès, le quatrième atelier de travail, organisé par l'OCDE en collaboration avec la Direction Générale des collectivités locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur marocain et avec le soutien financier du Ministère fédéral des affaires étrangères d'Allemagne, sous le thème «Nouveautés, défis et opportunités pour la gouvernance locale au Maroc».

À l'instar des éditions de Rabat (04 novembre 2015), Marrakech (25-26 février 2016) et Tanger (3 mai 2016), cet atelier avait pour objectif de développer les capacités des élus et fonctionnaires marocains pour relever le défi du renforcement des compétences des Collectivités Locales telles que définies par les Lois organiques. Ont pris part à l'atelier, des représentants du Gouvernement et du Ministère de l'Intérieur marocains, des élus locaux de la Région de Fès-Meknès, des experts venus d'Italie et du Pérou ainsi que des analystes en politiques publiques du Secrétariat de l'OCDE.

Ce fut l'occasion pour les participants d'échanger sur les apports des Lois Organiques en matière de gouvernance locale notamment en ce qui concerne la répartition des compétences entre les niveaux de gouvernement dans le cadre du processus de régionalisation avancée, la libre administration, la solidarité interrégionale, la participation citoyenne et la gestion des ressources humaines et financières.

Intervention de
M. Adel EL MOUDEN, Chef
de service à la Direction des
Affaires juridiques, des Études,
de la documentation et de la
coopération, DGCL, Maroc



Les points forts de cette rencontre sont les suivants :

- Les représentants de la DGCL ont dressé les contours ainsi que les dispositions relatives à la clause générale de compétences du nouveau dispositif de « gouvernance libre » et les mécanismes d'accompagnement mis en place pour assurer la conformité avec la loi. Des précisions ont été également apportées quant à la création et à la gestion des Sociétés de Développement Local et les modalités d'organisation des formations continues pour les élus locaux.
- Les intervenants et participants ont analysé les mécanismes de gestion des ressources humaines et les voies de modernisation de la fonction publique. Dès lors des domaines d'investissement en ressources humaines et les facteurs d'innovation dans la fonction publique ont été relevés par les experts de l'OCDE et les intervenants péruvien et italien.
- En effet, à la lumière de la présentation de la réforme en cours du service public péruvien, les discussions ont traité des défis de la formation continue et ont mis en valeur le développement des compétences et le renforcement des capacités des fonctionnaires à tous les échelons de l'État comme des éléments clés d'une modernisation administrative efficace.
- Par ailleurs, les spécificités du modèle institutionnel et territorial italien ont permis de souligner l'importance de la prise en compte des communes dans le processus de régionalisation, celles-ci étant généralement caractérisées par une certaine stabilité face au maillage fluctuant des provinces et régions.
- Dans ce cadre, les autorités locales marocaines ont mis en exergue leurs besoins en matière de formation et de renforcement des capacités qui leur permettraient la mise en œuvre effective des attributions qui leur sont dévolues par les Lois Organiques.

Cet atelier a permis aux autorités locales de se familiariser avec les voies et moyens de modernisation de la fonction publique ; les échanges d'expériences et la coopération devant pour autant continuer pour assurer l'amélioration des pratiques existantes.



Allocution d'ouverture de
M. Mohamed Hamimaz,
Directeur des Affaires Juridiques,
Direction générale des
collectivités locales, Ministère
de l'Intérieur, Maroc

Pour plus d'informations, prière de contacter Mme. Charlotte Denise-Adam:
charlotte.denise-adam@oecd.org et visiter le site www.oecd.org/mena/governance/